



MUNICIPALITÉ DE CHÉSEREX

Rue du Vieux Collège 38
1275 Chésorex

tél. 022 369 90 40
fax 022 369 90 49

greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

PRÉAVIS MUNICIPAL

14/2017

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 15 mai 2017, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2016 en ce qui concerne le bilan et le compte de fonctionnement.

Préambule

Dès 2012, le passage au taux d'imposition à 52 centimes n'avait permis un bouclage positif des comptes communaux que cette même année contrairement aux suivantes, 2013, 2014 et 2015 qui furent déficitaires. L'exercice 2016 a également été soumis au taux d'imposition de 52 centimes.

Durant le premier semestre de l'année 2016, nous avons été informés des départs de contribuables importants, nouvelles qui nous annonçaient une baisse conséquente de nos recettes fiscales; cette situation rendait nos projections pour le futur difficiles.

Nous avons rapidement pris contact avec la direction de l'Administration cantonale des impôts ainsi qu'avec la Division des finances communales du Service des communes et du logement afin de leur présenter nos soucis avec ces départs et la prévisible diminution de nos recettes fiscales. Ces divers contacts nous ont permis d'obtenir que le calcul de la facture péréquative 2017 (basée sur les comptes 2015) prenne en compte une diminution de nos prochaines recettes fiscales des « personnes morales ». Ce geste nous allège, pour le moment, d'un montant de CHF 1'123'322.00 sur les acomptes 2017.

Le budget 2016 avait été adopté fin 2015 et ces nouveaux éléments n'avaient pas été pris en compte. Mais le résultat des comptes 2016 nous a surpris en bien ! Avec des revenus de CHF 12'788'356.72 et des charges de CHF 10'458'459.86, notre compte de fonctionnement 2016 boucle avec un excédent de produits de CHF 2'329'896.86, alors que les prévisions budgétaires nous annonçaient un déficit de CHF 907'804.40.

En épurant les charges des amortissements et des attributions aux divers fonds de réserve, nous obtenons un montant de CHF 9'576'303.69. Cela représente une diminution de CHF 1'290'143.46 par rapport à 2015 et témoigne d'une bonne maîtrise des charges. Il faut toutefois considérer que les factures cantonales fluctuent énormément, pour preuve :

- En 2015 les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 7'035'182.00 mais avec des remboursements sur la facture globale 2014 de CHF 1'016'905.00.
- En 2016, les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 5'801'079.00 mais avec des remboursements sur la facture globale 2015 de CHF 1'626'181.00.

Vous admettez que les projections ne sont pas simples à établir.

Du côté des produits, l'évolution des rentrées fiscales est réjouissante puisque nous avons encaissé CHF 8'865'630.45 soit CHF 1'451'396.14 ou 16.37 % de plus qu'en 2015. Il s'agit d'une augmentation des impôts personnes physiques de CHF 300'183.39, des impôts fonciers de CHF 56'430.15, des droits de mutation de CHF 1'012'397.00, des impôts successions/donations de CHF 307'438.80, d'une diminution sur les personnes morales de CHF 184'535.65 et de l'impôt à la source et des gains immobiliers de CHF 75'198.87. Le solde des impôts encore à encaisser (position 9112 du bilan) est de CHF 1'351'694.37. Le bénéfice net de CHF 2'229'896.86 est obtenu après amortissements de CHF 965'748.00.

Cette situation nous permet d'obtenir une marge brute d'autofinancement de CHF 3'212'053.67.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Ce dernier exercice avec un taux d'imposition de 52 centimes est réjouissant mais il faut être conscient que l'équilibre de nos comptes communaux futurs, malgré le passage dès 2017 à un taux d'imposition à 57 centimes, ne sera pas forcément chose aisée.

A propos de la facture sociale et de la péréquation directe, nous venons de recevoir un courrier du Service des communes et du logement daté du 12 mai 2017, nous informant que la répartition provisoire de la facture sociale 2016 pour Chésereux signifiera un surplus de frais d'environ CHF 360'000.00 et que la péréquation directe serait également en augmentation.

D'autre part, gardon à l'esprit que les rentrées fiscales des contribuables importants sont basées sur des décomptes provisoires et que nous ne sommes pas à l'abri d'une demande de remboursement future.

Gestion des remarques et observations de l'année précédente

Par la Commission de gestion

La Commission de gestion n'a pas émis de remarques particulières sur les comptes 2015.

Par le réviseur externe

La remarque indiquant que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale **montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications** est toujours d'actualité.

Le Service des communes a notifié aux communes le 11 mai 2017 un décompte provisoire de la péréquation et de la facture sociale, avant audit. Sur la base de ce décompte provisoire, la commune de Chésereux doit potentiellement CHF 338'000.00 à l'Etat. La commune de Chésereux, compte tenu du caractère provisoire, n'a pas enregistré ce décompte et attend le décompte final.

Comparaison avec les comptes 2015

Avant d'analyser les comptes 2016, poste par poste, en fonction du budget, comparons-les avec l'exercice 2015. Cela permet d'obtenir une tendance générale objective puisque la notion budgétaire n'entre pas en jeu. *(Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).*

1. ADMINISTRATION GENERALE

Les charges de l'administration ont augmenté de CHF 11'900.00 et les revenus ont baissé de CHF 31'700.00 ce qui dégage **des revenus en moins pour ce poste de CHF 43'600.00**, lesquels s'expliquent par des frais plus importants au service de l'économat et du tourisme et à des revenus moins importants à celui du service des intérêts généraux.

2. FINANCES

Ce compte génère **CHF 4'822'500.00 de revenus, soit CHF 1'630'500.00 de moins qu'en 2015**. Ces montants nets issus de la somme des rentrées fiscales après déduction des charges du dicastère des finances sont obtenus avec un taux d'imposition inchangé par rapport à l'année précédente **mais tiennent compte** d'un remboursement de CHF 286'700.00 sur le décompte du fonds de péréquation 2015; de plus, ces montants reflètent un **amortissement extraordinaire de CHF 100'000.00** sur le compte 9141.64 ainsi que, surtout, **une attribution de CHF 2'229'900.00 au fonds de réserve générale (9282.00) représentant l'excédent de revenus de l'exercice 2016.**

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Ce compte traditionnellement de revenus nets **génère globalement CHF 7'500.00 de revenus en moins** qu'en 2015 mais reste un compte de revenus (+ CHF 17'700.00).

Première explication : les charges de fonctionnement de la centrale thermique à bois (+ CHF 18'300.00) ainsi que les revenus de l'énergie vendue à la piscine intercommunale (- CHF 2'600.00).

Deuxième explication : la location de la salle de gymnastique ainsi que le remboursement de charges sur les locations AEE marquent une diminution de revenus (- CHF 38'200.00) par rapport à 2015.

4. TRAVAUX

Les charges nettes de ce compte ont **diminué de CHF 57'700.00** par rapport à 2015. Pour 2016, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de (+ CHF 468'800.00). Cette situation est en partie expliquée par la diminution des charges pour les ordures ménagères et décharge (- CHF 13'600.00), par l'augmentation des revenus sur les taxes déchets annuels et la part de Trélex sur l'achat du terrain déchèterie (+ CHF 50'600.00) par l'augmentation des charges des parcs, promenades, cimetière (+ CHF 23'900.00).

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Ce compte de charges **diminue de CHF 23'400.00**. L'évolution positive provient de la diminution cumulative des coûts de l'enseignement primaire et secondaire.

6. POLICE

Ce compte de charges a **diminué de CHF 17'300.00**. La diminution de charges est expliquée principalement par le remboursement de CHF 32'500.00 sur le décompte cantonal 2015 de la Réforme policière.

7. SECURITE SOCIALE

Les charges de la sécurité sociale ont **diminué de CHF 1'136'100.00** entre 2015 et 2016. La facture sociale a diminué de CHF 1'010'900.00 et en plus nous avons bénéficié d'un remboursement sur le décompte 2015 de la facture sociale de CHF 1'307'000.00.

Analyse des comptes 2016**Chiffres clés**

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 19'293'037.35. Le compte de fonctionnement totalise CHF 12'788'356.72 aux charges et aux revenus. En réalité, il boucle avec un excédent de revenus de CHF 2'329'896.86.

Le montant total des amortissements obligatoires (CHF 865'748.00) et exceptionnels (CHF 100'000.00) sur le compte 9141.64 est de CHF 965'748.00.

D'autre part, l'excédent de revenus 2016 de CHF 2'229'896.86 a été attribué à la réserve générale. En effet, il nous semblait normal de réalimenter le compte de la réserve générale, étant donné que celui-ci a été « ponctionné » de CHF 8'029'854.76 pour absorber les pertes effectives des années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2015.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE FINANCIER				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs - Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
La Couronne - Mise en conformité	35.330.00	255'126	10	30'126
Les Platanes - Réfection Auberge	35.330.00	74'682	10	7'500
En Cotty – Réhabilitation Immeuble	35.330.00	117'156	10	11'700
La Couronne - Réfection façades	35.330.00	24'565	10	2'600
Les Platanes - Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER				274'824
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Forêts				
Création Aire de détente	32.331.00	107'605	10	0
Télésiège Dappes / Dôle	32.331.00	194'478	10	19'150
Refuge de Combe Gelée	32.331.00	453'662	10	48'000
Route Baraque à Küffer	32.331.00	70'696	10	7'000
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
Total Forêts				76'319
Bâtiments				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement Réfectoire école	35.331.00	66'274	10	0
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Rénovation locaux de la Poste	35.331.00	110'464	10	11'000
Réfection toiture ZUP	35.331.00	158'803	10	15'880
Total Bâtiments				269'880

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
Routes				
Achat nouvelle balayeuse	43.331.00	60'000	10	0
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Création passerelle sur Asse	43.331.00	33'876	10	0
Carrefour Routes Grens/Chiblins	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Signalisation zones à 30 km/h	43.331.00	37'505	10	1'505
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chiblins	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux - La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier Grands Vignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Total Routes				218'225
Parcs, promenades, cimetière				
Rénovation place de jeux	44.331.00	53'200	10	5'320
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Rénov.installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Total Parcs, promenades, cimetière				13'651
STEP/Déchèterie				
Rénovation STEP/Portail Asse	45.331.00	70'449	10	6'552
Total STEP/Déchèterie				6'552
Egouts et Epuraton				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	2'747
Total Egouts et Epuraton				6'297
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				590'924
TOTAL GENERAL				865'748
(PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Amortissements exceptionnels

Un amortissement extraordinaire est fait en 2016 et concerne le compte 9.141.64 du bilan Réfection canalisations EC/EU « En Chalamont + Rte de la Dôle 29-31 » pour un montant de CHF 100'000.00 prélevé sur le compte 23.381.00 des comptes de fonctionnement « Attributions – Amortissements extraordinaires ».

Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

• égouts	30 ans
• bâtiments publics	30 ans
• aménagements de routes et de places	25 ans
• entretien de chaussées	20 ans
• équipements sportifs	10 ans
• machines et véhicules	10 ans

Commentaires sur le compte de fonctionnement

Les variations les plus significatives par rapport au budget 2016 sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

10. Autorités

10.317.00 Réception & manifestations

Budget 2016 : CHF 15'000.00

Comptes 2016 : CHF 21'474.95

Différence de charges : + CHF 6'474.95

Commentaire : dépenses supplémentaires pour réceptions, cadeaux de départ, de fidélité, entre autres.

11. Administration

11.301.00 Traitement secrétaires

Budget 2016 : CHF 88'000.00

Comptes 2016 : CHF 94'051.45

Différence de charges : + CHF 6'051.45

Commentaire : excédent pour remplacements non prévus lors de maladie.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

14. Service des intérêts généraux14.352.00 *Part. à charges du Conseil Régional*

Budget 2016 : CHF 25'000.00

Comptes 2016 : CHF 32'884.73

Différence de charges : + CHF 7'884.73

Commentaire : frais pour notre participation à l'aménagement des pistes du massif de la Dôle pour CHF 6'516'17 ainsi que quelques frais d'études et de tests concernant les transports pour un montant de CHF 2'428.56.

14.352.03 *AIAB – Charges de fonctionnement – Piscine/Clubs de sport*

Budget 2016 : CHF 79'374.90

Comptes 2016 : CHF 104'831.80

Différence de charges : + CHF 25'456.90

Commentaire : frais imprévus supplémentaires pour mise en conformité du problème des cunettes de la piscine; ces dépenses ont été répercutées sur toutes les communes de l'AIAB.

15. Affaires culturelles, loisirs15.365.02 *Subvention Fondation de Bonmont*

Budget 2016 : CHF 10'000.00

Comptes 2016 : CHF 5'000.00

Différence de charges : - CHF 5'000.00

Commentaire : étant donné que les concerts annuels de « Vibrations » n'ont pas été organisés en 2016, nous avons diminué notre participation à cette activité culturelle pour cette même année.

2. FINANCES

Responsable : Monique Locatelli, syndique

21. Impôts

Budget 2016 : CHF 50'000.00 aux charges et CHF 7'509'500.00 aux revenus

Comptes 2016 : CHF 100'229.58 aux charges et CHF 8'865'630.45 aux revenus

Différence de charges : + CHF 50'229.58

Différence de revenus : + CHF 1'356'130.45

Commentaire : globalement, ce chapitre déterminant pour nos comptes en terme de revenus génère CHF 1'451'396.14 de plus qu'en 2015 et CHF 1'356'130.45 de plus que nos estimations budgétaires.

Si l'impôt sur les personnes physiques augmente de CHF 300'183.39 à CHF 5'915'655.46 par rapport aux comptes 2015, la diminution sur les personnes morales est de CHF 184'535.65 pour s'établir à CHF 1'022'449.15. Contrairement à toute attente, compte tenu du départ de contribuables importants durant le 1^{er} semestre 2016, ces deux postes rapportent CHF 115'647.80 de plus que l'année précédente. L'impôt à la source est en diminution CHF 2'694.22 par rapport à 2015. Le bilan est également contrasté du côté des ressources dites « conjoncturelles ». Voici le détail de ces positions : impôt foncier (+ CHF 56'430.15), droits de mutation (+ CHF 1'012'397.00), impôt sur les successions et donations (+ CHF 307'438.80), impôt sur les gains immobiliers (- CHF 72'325.65). Les plus-values sur les impôts conjoncturels se montent à CHF 1'303'940.30 par rapport aux comptes 2015.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Par rapport au budget 2016, les impôts Personnes Physiques (+ CHF 715'655.46), les impôts fonciers (+ CHF 71'362.20), les droits de mutations (+ CHF 951'483.50) et les droits de successions/donations (+ CHF 307'438.80) sont supérieurs.

Par contre, les impôts à la source (- CHF 108'090.18), les impôts Personnes Morales (- CHF 477'550.85) et les impôts sur les gains immobiliers (- CHF 139'780.35) dégagent une diminution de revenus.

22. Service financier**22.321.00 Intérêts des dettes à court terme**

Budget 2016 : CHF 30'0000.00

Comptes 2016 : CHF 7'487.52

Différence de charges : - CHF 22'512.48

Commentaire : ce poste se compose des intérêts de l'Avance à Terme Fixe (ATF) de CHF 1'500'000.00 auprès de la BCV et qui a été soldé au 30.11.2016.

22.422.00 Revenus capitaux patrim. financier

Budget 2016 : CHF 35'000.00

Comptes 2016 : CHF 18'108.30

Différence de revenus : - CHF 16'891.70

Commentaire : le dividende de Romande Energie rapporte CHF 17'820.00. Les intérêts rémunérateurs et compensatoires qui étaient enregistrés dans ce compte en 2015 sont maintenant répertoriés dans le compte 21.321.00, chapitre « Impôts ».

22.452.00 Fonds de péréquation- remboursement

Budget 2016 : CHF 0.00

Comptes 2016 : CHF 286'687.00

Différence de revenus : + CHF 286'687.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final de la Péréquation 2015.

23. Amortissements & Réserves non ventilés**23.330.00 Amort. Créances, Débiteurs, Titres**

Budget 2016 : CHF 30'000.00

Comptes 2016 : CHF 417.00

Différence de charges : - CHF 29'583.00

Commentaire : cette position comptabilise les pertes sur débiteurs (position 9115.00 du bilan)

23.380.00 Attribution fonds de réserve générale

Budget 2016 : CHF 0.00

Comptes 2016 : CHF 2'229'896.86

Différence de charges : + CHF 2'229'896.86

Commentaire : ce montant représente le bénéfice de l'exercice 2016, diminué des CHF 100'000.00 de l'amortissement extraordinaire décrit ci-dessous, qui a été viré sur le compte 9282.00 du bilan.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

23.381.00 *Attributions – Amortissements extraordinaires*
Budget 2016 : CHF 0.00
Comptes 2016 : CHF 100'000.00
Différence de charges : + CHF 100'000.00
Commentaire : ce montant représente l'amortissement extraordinaire réalisé sur le compte 9141.64 Réfection canalisations EC-EU « En Chalamont + Rte de la Dôle ».

23.481.00 *Ajustements Provision pertes s/Débiteurs*
Budget 2016 : CHF 0.00
Comptes 2016 : CHF 16'284.00
Différence de revenus : + CHF 16'284.00
Commentaire : ce montant est une provision sur créances d'impôts/débiteurs douteux, via le compte 9259.09 au bilan.

3. DOMAINES & BÂTIMENTS

Responsables : Dominique Fleury, municipal, forêts et alpages
Pascal Steimer, municipal, bâtiments

31. Terrains

31.314.00 *Entretien des terrains + chemins AF*
Budget 2016 : CHF 10'000.00
Comptes 2016 : CHF 0.00
Différence de charges : + CHF 0.00
Commentaire : aucune dépense d'entretien n'a été engagée.

32. Forêts et Alpages

32.314.10 *Exploitation*
Budget 2016 : CHF 46'000.00
Comptes 2016 : CHF 39'274.00
Différence de charges : - CHF 6'726.00
Commentaire : les travaux de débardage ont été moins importants que prévu.

32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*
Budget 2016 : CHF 65'000.00
Comptes 2016 : CHF 39'448.30
Différence de charges : - CHF 25'551.70
Commentaire : selon une convention, la commune de Chésereux, ainsi que la commune de Gingins et le Canton participent à la facture de l'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont conduits par le Canton et les coûts de surfacages en gravillons, de réfection des banquettes ainsi que de l'épareuse pour les bords de routes varient selon les tronçons et les hivers. Pour l'exercice 2016 les coûts ont été inférieurs aux années passées.

32.435.00 *Vente de bois*
Budget 2016 : CHF 80'000.00
Comptes 2016 : CHF 69'333.35
Différence de revenus : - CHF 10'666.65
Commentaire : des coupes de bois moins importantes que prévues au budget.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

32.451.01 *Participation du Canton – Route de la Dôle*

Budget 2016 : CHF 20.000.00

Comptes 2016 : CHF 12'515.35

Différence de revenus : - CHF 7'484.65

Commentaire : ce poste, ainsi que le poste 32.465.01 dépendent directement du poste 32.314.35 selon une clé de répartition entre les communes de Chésereux et de Gingins ainsi que du Canton. Les participations de tiers (Skyguide et Swisscom) sont comptabilisées sous le poste 32.465.01).

35. Bâtiments**35.312.83** *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*

Budget 2016 : CHF 140'000.00

Comptes 2016 : CHF 164'094.43

Différence de charges : + CHF 24'094.43

Commentaire : quelques problèmes de fonctionnement de la centrale thermique ont nécessité des frais de réparations supplémentaires pour environ CHF 14'500.00. Durant ces arrêts de la centrale thermique nous avons heureusement pu utiliser notre ancienne chaufferie à mazout et pour ce faire, avons dû acheter du mazout afin de compléter la réserve, ce qui n'était pas prévu dans le budget. L'ensemble des frais de ce poste peut être qualifié de normal. Il faut rappeler que notre centrale ne tourne qu'avec des plaquettes sèches, plus onéreuses que les vertes. Toutefois, ceci a le grand avantage de diminuer les risques de pannes.

35.314.00 *Entretien des bâtiments*

Budget 2016 : CHF 100'000.00

Comptes 2016 : CHF 66'774.59

Différence de charges : - CHF 33'225.41

Commentaire : un budget prudent étant donné le fait que nos bâtiments datent de plus de 20 ans. La gestion rigoureuse des dépenses nécessaires au bon entretien de notre patrimoine, nous a permis de rester en-dessous de l'enveloppe budgétaire.

35.423.11 *Rev. bât. patr. fin. Immeuble La Poste - chauffage*

Budget 2016 : CHF 6'000.00

Comptes 2016 : CHF 15'227.55

Différence de produits : + CHF 9'227.55

Commentaire : les décomptes de chauffage pour les années 2011 à 2015 n'ont été établis que dans le courant de l'année 2016. L'augmentation des produits est la conséquence du versement des soldes dus pour ces années passées.

35.423.31 *Rev. bât. patr. fin. Immeuble Les Platanes - chauffage*

Budget 2016 : CHF 16'000.00

Comptes 2016 : CHF 29'247.75

Différence de produits : + CHF 13'247.75

Commentaire : les décomptes de chauffage pour les années 2011 à 2015 n'ont été établis que dans le courant de l'année 2016. L'augmentation des produits est la conséquence du versement des soldes dus pour ces années passées.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

35.423.11 *Rev. bât. patr. fin. Immeuble En Cotty - chauffage*
Budget 2016 : CHF 13'000.00
Comptes 2016 : CHF 23'430.95
Différence de produits : + CHF 10'430.95
Commentaire : les décomptes de chauffage pour les années 2011 à 2015 n'ont été établis que dans le courant de l'année 2016. L'augmentation des produits est la conséquence du versement des soldes d'us pour ces années passées.

35.423.70 *Rev. bât. patr. fin. Piscine - chauffage*
Budget 2016 : CHF 120'000.00
Comptes 2016 : CHF 109'022.55
Différence de produits : - CHF 10'977.45
Commentaire : ce montant correspond à la fourniture d'énergie facturée à l'AIAB. Le budget a été quelque peu optimiste.

35.427.40 *Rev. bât. patr. adm. Ecole / Locations*
Budget 2016 : CHF 280'000.00
Comptes 2016 : CHF 262'698.00
Différence de produits : - CHF 17'302.00
Commentaire : le budget 2016 a été sous-estimé par le comité directeur de l'AEE.

4. TRAVAUX

Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères
Pascal Steimer, municipal, réseaux d'égouts, d'épuration

43. Routes

43.465.00 *Part de tiers*
Budget 2016 : CHF 3'000.00
Comptes 2016 : CHF 13'354.55
Différence de produits : + CHF 10'354.55
Commentaire : remboursements par des tiers de travaux de remise en état non prévisibles, suite à divers accrochages.

44. Parcs, promenades, cimetière

44.314.00 *Entretien*
Budget 2016 : CHF 4'000.00
Comptes 2016 : CHF 18'412.35
Différence de charges : + CHF 14'412.35
Commentaire : travaux forestiers et sculptures à la place de jeux, plusieurs abattages d'arbres en mauvais état dont le gros noyer derrière l'immeuble locatif de « La Poste » ont provoqué ce dépassement au budget.

45. Ordures ménagères et décharge

45.352.01 *Part à charges communales - Déchetterie*
Budget 2016 : CHF 80'000.00
Comptes 2016 : CHF 66'359.50
Différence de charges : - CHF 13'640.50
Commentaire : le budget a été établi sur la base des comptes 2015. L'exercice 2016 s'est avéré moins cher que le précédent.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

- 45.434.00 *Taxes forfaitaires déchets annuelles*
Budget 2016 : CHF 152'552.00
Comptes 2016 : CHF 109'595.95
Différence de revenus : - CHF 42'956.05
Commentaire : la taxe 2016 a été modifiée par rapport à 2015, soit CHF 100.00 par adulte et CHF 50.00 par enfant. Le montant porté au budget 2016 a été calculé pour arriver à l'équilibre de la rubrique 45. Il devra toutefois être régulé en fonction des charges générées par la gestion des déchets urbains et le respect du règlement communal concernant la couverture de ces frais.
- 45.452.00 *Part de communes (Déchetterie)*
Budget 2016 : CHF 0.00
Comptes 2016 : CHF 20'000.00
Différence de revenus : + CHF 20'000.00
Commentaire : Part de Trélex à l'achat d'un tiers du terrain de la déchetterie intercommunale.
- 46. Réseaux d'égouts, d'épuration**
- 46.318.00 *Honoraires et Prestations de service*
Budget 2016 : CHF 6'000.00
Comptes 2016 : CHF 46'151.12
Différence de charges : + CHF 40'151.12
Commentaire : la déviation et le remplacement des collecteurs EC-EU en zone S de La Florettaz ainsi que la remise en état des parcelles touchées par ces travaux ont provoqué cette augmentation de charges.
- 46.352.00 *Participation commune à la STEP*
Budget 2016 : CHF 40'000.00
Comptes 2016 : CHF 52'092.55
Différence de charges : + CHF 12'092.55
Commentaire : l'introduction obligatoire, dès le 1^{er} janvier 2016, d'une taxe fédérale sur la protection des eaux concernant le traitement des micropolluants, d'un montant de CHF 9.00 par habitant raccordé, justifie cette augmentation de charges.
- 46.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Epuration*
Budget 2016 : CHF 44'453.00
Comptes 2016 : CHF 16'408.11
Différence de charges : - CHF 28'044.89
Commentaire : cette charge permet d'équilibrer le compte 46 qui doit l'être par définition. Plus les taxes des chapitres 46.434.00 (01-02) sont importantes, plus la charge d'équilibre est élevée. Le fonds de réserve affecté à l'épuration est doté de CHF 1'418'061.95 à la position 9280.40 du bilan.
- 46.434.00 *Taxe annuelle entretien collecteurs*
Budget 2016 : CHF 67'000.00
Comptes 2016 : CHF 91'767.15
Différence de revenus : + 24'767.15
Commentaire : cette taxe prend en compte 0.02 % de la valeur ECA des bâtiments. Dans l'exercice 2016 une partie des taxes 2015 font également partie de ce montant, faussant quelque peu la prévision budgétaire. Dorénavant ce problème ne devrait plus se produire.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

46.434.01 Taxes de raccordement + complémentaire

Budget 2016 : CHF 40'000.00

Comptes 2016 : CHF 22'258.50

Différence de produits : - CHF 17'741.50

Commentaire : ces recettes sont liées aux permis de construire, d'habiter ou d'utiliser délivrés. En 2016, moins de permis ont été attribués, d'où la diminution de produits.

46.434.02 Taxe annuelle d'épuration

Budget 2016 : CHF 40'000.00

Comptes 2016 : CHF 55'051.98

Différence de produits : + CHF 15'051.98

Commentaire : la même explication est attribuée à ce compte que pour le compte 46.434.00 ci-dessus. Cette taxe d'épuration est calculée en fonction de la consommation d'eau.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique
Pascal Steimer, municipal, cultes

51. Enseignement primaire**51.352.00 Part à charges Communales – AEE Primaire**

Budget 2016 : CHF 639'087.05

Comptes 2016 : CHF 556'700.40

Différence de charges : - CHF 82'386.65

Commentaire : le budget de l'AEE a été trop prudent.

52. Enseignement secondaire**52.352.00 Part à des charges Communales – AEE Secondaire**

Budget 2016 : CHF 263'435.50

Comptes 2016 : CHF 250'401.45

Différence de charges : - CHF 13'034.05

Commentaire : même explication que pour le compte 51.352.00.

6. POLICE

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre l'incendie
Yvan Laurent, municipal, protection civile

60. Administration**60.352.00 Part. en faveur des Communes**

Budget 2016 : CHF 105'000.00

Comptes 2016 : CHF 136'535.15

Différence de charges : + CHF 31'535.15

Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésèrex. Il est intégralement redistribué aux communes participantes qui assument également un éventuel déficit.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

60.452.00 *Part. de l'Office des poursuites*
Budget 2016 : CHF 200'000.00
Comptes 2016 : CHF 229'545.00
Différence de produits : + CHF 29'545.00
Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications a progressé de 9.6 %, portant ainsi à 5'247 le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2016.

61. Corps de police

61.451.00 *Rbt de charges cantonales – Réforme policière*
Budget 2016 : CHF 0.00
Comptes 2016 : CHF 32'482.00
Différence de revenus : + CHF 32'482.00
Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final Péréquation 2015 de la Réforme policière.

7. SECURITÉ SOCIALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

71. Service social

71.352.00 *Part. à charges AEE But optionnel*
Budget 2016 : CHF 142'156.85
Comptes 2016 : CHF 60'265.55
Différence de charges : - CHF 81'891.30
Commentaire : cette forte diminution des charges provient des participations financières suivantes : préavis 25 « création crèche Les Papillons » pour CHF 38'707.00 et préavis 23 « remplacement mobilier UAPE d'Eysins et de La Rippe » pour CHF 9'125.00, le décompte final 2015, reçu après le bouclage des comptes 2015, se soldant par un produit de CHF 62'903.05 viennent en contre-balance du décompte 2016 pour un total de charges de CHF 171'000.60.

72. Prévoyance sociale cantonale

72.451.00 *Facture Sociale - Remboursement*
Budget 2016 : CHF 0.00
Comptes 2016 : CHF 1'307'011.00
Différence de revenus : + 1'307'011.00
Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final 2015 de la facture sociale.

Dettes

Au 31 décembre 2016, la commune de Chésèrex n'a pas de dette. Le seul emprunt qui était en cours au début de l'année 2016 était celui de l'Avance à Terme Fixe (ATF) pour un montant de CHF 1'500'000.00 auprès de la BCV afin de financer les besoins de la trésorerie courante. Il a pu être remboursé intégralement au 30 novembre 2016.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2016

Engagements hors bilan

Le montant total de nos engagements hors bilan est de CHF 4'917'523.40 en diminution de CHF 441'293.80 par rapport à 2015. Le cautionnement pour l'AIAB diminue de CHF 352'036.80 suite à divers amortissements. Le cautionnement pour Télé-Dôle est annulé suite au transfert des actions au Conseil régional (CHF 89'257.00). Le cautionnement auprès de la SAPAN reste inchangé par rapport à l'année 2015. Le tableau détaillé des engagements hors bilan se trouve en annexe.

Conclusion

L'année 2016 se termine sur un bénéfice imprévu et une marge d'autofinancement positive. Cette cinquième année, avec un point d'impôt à 52 centimes, a brouillé positivement les pronostics ! L'objectif de maintenir un bon équilibre des comptes de la commune est notre priorité. Toutefois, comme expliqué dans le préambule, nous ne sommes pas à l'abri de désagréables surprises de la part du Canton. Malgré toutes ces incertitudes nous mettrons tout en œuvre pour assurer une bonne gestion de nos comptes communaux et souhaitons vivement que l'économie retrouve une belle évolution.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

- dans sa séance du 22 juin 2017
- vu le préavis municipal 14/2017
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2016 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 15 mai 2017 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

M. Locatelli



La Secrétaire

F. Monnaert-Chambaz

Annexes

Compte de fonctionnement de l'exercice 2016
Bilan de l'exercice 2016
Détermination de la marge brute d'autofinancement
Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2016